

# #Actu : Maison Lejaby change de main

- POSTED ON 15 JUILLET 2019
- 2 MINUTES DE LECTURE



Le groupe Triana annonce la cession de sa filiale, le fabricant de lingerie haut de gamme Maison Lejaby à Thierry Le Guénic et Stéphane Collaert en association avec Isalys et SIG.

Maison Lejaby, qui emploie près de 120 personnes à ce jour, est une Maison Française qui cultive depuis 1930 son expertise de corsetier à travers le savoir-faire de ses ateliers de création à Lyon. Elle perpétue et réinvente dans les règles de l'art une lingerie de qualité pensée avec les matières les plus nobles, des coupes précises et un bien aller maîtrisé.

Numéro deux français en 2007 après Chantelle, l'entreprise connaîtra d'importantes difficultés jusqu'à son rachat par un consortium mené par Alain Prost en 2012. Alain Prost quittera à son tour la Maison à l'automne 2015 et laisse son siège de président à Jean d'Arthuys, l'ancien PDG de la chaîne de télévision Paris Première. Une grande partie de l'équipe de direction se voit alors remplacée.

Face à la nécessité de se re-inventer, la maison de lingerie ouvre en décembre 2015 son site e-commerce ainsi que sa première boutique lyonnaise, lieu historique de la marque. En décembre 2016, la marque ouvre une deuxième boutique à Paris, rue de Passy, puis une troisième en septembre 2017 rue des Saints-Pères. Afin de moderniser la marque, la direction artistique « bain » se voit confiée à Valérie Delafosse, ancienne de chez Eres, et Pascale Renaux, ancienne journaliste de mode, devient directrice artistique de la lingerie. Après une quinzaine d'années de recul, la maison renoue avec la croissance en 2017, même si l'entreprise reste fragile évoluant dans un marché de remplacement et fortement concurrentiel.

C'est dans ce contexte que la Maison Lejaby change de mains et est racheté par Thierry Le Guénic et Stéphane Collaert en association avec Isalys et SIG. Actionnaires de Chevignon et forts de leur expérience dans le secteur du prêt à porter et de la mode, Thierry Le Guénic et Stéphane Collaert poursuivent leur stratégie d'acquisition de marques iconiques françaises disposant d'un savoir-faire particulier.

Thierry le Guenic et Stéphane Collaert étaient conseillés par le cabinet d'avocats Lantourne & Associés avec Kristell Cattani (associée) et Ruth Gabbay.

Triana était conseillé par DPJA avec Benoit Marpeau et Nicolas Partouche (associés) Céline Brosset et Etienne Létang en corporate et Aurélie Fournier (associée) et François Troadec en droit social.

*Par Cyprien de Girval*